

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SOUS-PREFECTURE de Saint-Pierre

COMMUNE de SAINT-JOSEPH

REGISTRE D'ENQUÊTE

relatif à *la* Demande d'ENREGISTREMENT pour exploiter un
élevage porcin situé Chemin Bignonias –
les Jacques sur le territoire
de la commune de SAINT-JOSEPH présentée
par M. MALET Jean Bernard

ENQUÊTE RELATIVE

A

la demande d'enregistrement pour exploiter un élevage porcin
situé chemin des Bignonias les Jacques sur le territoire
de la commune de Saint-Joseph présentée par M. MALET
Jean-Bernard le 20 juin 2019

(Titre _____ du décret n° 59-701 du 6 juin 1959)

En exécution de l'arrêté du 8 juillet 2019 de Monsieur le Préfet
de La Réunion je, soussigné, M. Patrick LEBRETON

ai ouvert, ce jour, le présent registre coté et paraphé, contenant 8 feuillets, pour recevoir pendant
22 jours consécutifs (sauf les dimanches et jours fériés) de 8 heures 00
à 12 heures 00 et de 13 heures 00 à 16 heures 00
les observations du public.

A Saint-Joseph le 28 JUIL. 2019



Première journée :

Le 07/08/2019 de 8 heures 00 à 16 heures 00

1° Observations de M. _____

Series of horizontal lines for observations, with a large diagonal line drawn across them.

Le 6 Septembre 2019 à 16 heures 00

Le délai d'enquête étant expiré,

je, soussigné M. Patrick LEBRETON déclare clos le présent registre

qui a été mis à la disposition du public pendant 22 jours consécutifs du

7 Août 2019 au 6 Septembre 2019

de 8 heures 00 à 12 heures 00

et de 13 heures 00 à 16 heures 00

(sauf les dimanches et jours fériés).

Les observations ont été consignées au registre par 0 personnes (pages N°

à _____).

En outre, j'ai reçu 0 lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1° Lettre en date du _____ de M. _____

2° Lettre en date du _____ de M. _____

3° Lettre en date du _____ de M. _____

Le Maire

Patrick Lebreton

Patrick LEBRETON

